

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 06355

Numéro SIREN : 853 556 405

Nom ou dénomination : 47 INVEST

Ce dépôt a été enregistré le 12/04/2022 sous le numéro de dépôt B2022/012410

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	200		200	200
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	200		200	200
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Autres créances	241 647		241 647	141 647
Divers				
Disponibilités	4 862		4 862	4 543
TOTAL ACTIF CIRCULANT	246 509		246 509	146 190
TOTAL GENERAL	246 709		246 709	146 390

Certifié conforme



Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 000	1 000
Report à nouveau	-2 214	
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-1 007	-2 214
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-2 221	-1 214
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	248 930	147 604
TOTAL DETTES	248 930	147 604
TOTAL GENERAL	246 709	146 390
(1) Dont à moins d'un an (a)	248 930	147 604
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 01/01/2021 au 31/12/2021

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 47 INVEST

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 246 709 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 1 007 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/03/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 04/11/2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Valeurs brutes				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	200			200
Total	200			200
Amortissements & provisions :				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Total				
ACTIF NET				200

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 241 647 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	241 647	241 647	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	241 647	241 647	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du Capital Social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 10,00 euros.

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 248 930 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	248 930	248 930		
Produits constatés d'avance				
Total	248 930	248 930		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	248 930			

47 INVEST
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
40 B route du Pont de Chêne
69340 FRANCHEVILLE

853 556 405 RCS LYON

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021 PRISE LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE EN DATE DU 6 AVRIL 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1.006,94 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : 1.006,94 euros.

Affectation

- Dotation en report à nouveau, soit (1.006,94) euros.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à (2.221) euros.

Capitaux propres

Les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la société, qui demeurent donc inférieurs à la moitié du capital social.

L'assemblée générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre du précédent exercice qui constituait le premier exercice social.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le Président
Sébastien GUILBAUD

